Gatineau, le 19 janvier 2023

Projet de renouvellement de l'actif et du milieu de travail de la Place du Portage III (RAMT PDP3)

Installation d'une grue dans le parc de stationnement Laurier-Taché

Place du Portage 3

Cet avis a pour but d'informer les occupants de la Place du Portage III que les activités d'excavation et d'installation de la grue (G-2) ont débuté comme prévu, la semaine du 11 octobre jusqu'au 30 novembre 2022, dans le parc de stationnement Laurier-Taché.

Une nouvelle prolongation est requise pour compléter les activités de construction supplémentaires liées à l'excavation au niveau P3 et au perçage de dalles aux niveaux P1 et P2 afin de préparer le site pour la construction et l'installation de la G-2.

Secteurs affectés :

Parc de stationnement Laurier-Taché	Secteurs : P1, P2 et P3

Durée des travaux :

Les travaux d'excavation, initialement prévues du 11 octobre 2022 au 30 novembre 2022, ont été prolongés jusqu'au 3 mars 2023. Les travaux de construction sont maintenant prévus du **11 octobre 2022** au **3 mars 2023**.

Les activités préparatoires associées à l'installation de la grue G-2 prendront fin le 25 janvier 2023.

Objectif :

L'objectif principal de l'excavation au niveau P3 et aux niveaux P1 et P2 est de préparer le site pour la construction et l'installation de la grue à la tour G-2.

Ce à quoi il faut s'attendre :

- Le niveau P3 sera fermé à la circulation des véhicules et des piétons jusqu'au 3 mars 2023
- La grue sera en place pour une période de deux (2) ans
- L'accès au parc de stationnement Laurier-Taché par la rue Laurier restera ouvert et ne sera pas affecté
- Le nombre de places de stationnement utilisables sera réduit
- Du bruit et vibrations générés par la machinerie lourde
- Des équipements lourds seront utilisés dans le processus d'excavation

- La présence et le déplacement d'équipements lourds, de fumées, etc.
- De la terre sera enlevée de P3 à travers le parc de stationnement
- Des signaleurs seront en place pour protéger les occupants du bâtiment et les utilisateurs du parc de stationnement
- L'installation d'une clôture de construction pour limiter la zone de construction
- Une signalisation et un contrôle de la circulation seront mis en place pour diriger les piétons et les véhicules
- Les cages d'escalier et les sorties de secours resteront accessibles aux occupants du bâtiment et aux entrepreneurs
- Veuillez-vous conformer à la signalisation et suivre les voies de circulation désignées

L'enlèvement des matériaux du parc de stationnement se fera conformément aux procédures de santé, de sécurité et d'environnement (SSE), qui incluent une surveillance des équipements par un personnel chargé du contrôle de la circulation.

Tous les équipements utilisés dans le parc de stationnement sont équipés d'épurateurs pour une utilisation intérieure. De plus, de l'eau sera utilisée pour atténuer la création de poussière. L'équipe de gestion des installations (BGIS FM) a coordonné une ventilation adéquate dans le parc de stationnement pendant les opérations.

BGIS s'engage à travailler avec ses clients pour offrir aux employé(e)s des immeubles un milieu de travail sain, sûr et fonctionnel.

Pour les demandes d'entretien immobilier, les employé(e)s sont encouragés à soumettre une demande en ligne en cliquant sur le lien suivant : Centre national d'appels de service (CNAS) ou en composant le 1-800-463-1850 pour les demandes urgentes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter les sites suivants :

- Foire aux questions sur l'amiante dans les immeubles de Services publics et Approvisionnement Canada: https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/biens-property/ami-asb/invamiantefaqs-asbestosinvfaqs-fra.html

- Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
  - Amiante: https://www.cchst.ca/oshanswers/chemicals/asbestos/whatis.html
  - Plomb: https://www.cchst.ca/oshanswers/chemicals/lead_construction.html
  - Silice: https://www.cchst.ca/oshanswers/chemicals/chem_profiles/quartz_silica.html

- Gouvernement du Canada
  - Le mercure et l'environnement

Pour plus d'informations sur le projet du RAMT PDP3, veuillez contacter :

Yalowan Dossa
Gestionnaire des Communications
Courriel : Yalowan.dossa@bgis.com
Téléphone : 343.571.4894

Gatineau January 19th, 2023

Place du Portage 3 Asset and Workplace Renewal (PDP3 AWR) Project

Tower Crane Installation in Laurier-Taché Parking Garage

Place du Portage 3

This notice is to inform Place du Portage III occupants that the excavation and installation activities of the tower crane (TC-2) have started as expected, the week of October 11, 2022 until November 30, 2022 in the Laurier-Taché parking garage.

A new extension is required to complete additional construction activities related to the excavation on level P3 and hole cutting on levels P1 and P2 to prepare the site for the construction and installation of the TC-2.

Areas Impacted:

Laurier-Taché Parking Garage	Sectors: P1, P2 & P3

Duration of work:

Excavation activities, initially scheduled to start on October 11, 2022 until November 30, 2022, have been extended to March 3, 2023. The new construction activities schedules are from **October 3, 2022,** to **March 3, 2023**.

Preparatory activities related to the TC-2 installation are now scheduled to be completed by January 25, 2023.

Purpose:

The main objective of the excavation on level P3 and hole cutting on levels P1 and P2 is to prepare the site for the construction and installation of the TC-2 tower crane.

What to expect:

- Level P3 will be closed to vehicles and pedestrians traffic until March 3, 2023
- The tower crane will be in place for a period of two (2) years
- Access to the Laurier-Taché parking garage from rue Laurier will remain open and will not be affected
- Some usable parking spaces will be impacted
- Noise and vibrations created by heavy equipment
- Heavy equipment will be used in the excavation process
- The presence of heavy equipment traffic, fumes, etc.
- Soil will be removed from P3 through the parking lot
- Flag persons will be in place to protect the building occupants and parking garage users.
- Construction fencing to restrict the construction area will be erected
- Signage and traffic control will be in place to direct pedestrians and vehicular traffic
- Emergency stairwells and exits will remain accessible to building occupants and contractors

- Please abide by all signage and follow designated traffic routes

Materials being removed from the parking garage will follow the Health, Safety and Environment (HSE) procedures, which include supervision of equipment by traffic control staff.

All equipment used in the parking garage are equipped with scrubbers for interior use. In addition, water is being used to mitigate dust creation. BGIS Facility Management has coordinated for an adequate air ventilation within the parking garage during these operations.

BGIS is committed to working with its clients to provide building employees with healthy, safe, and functional workplaces.

For property maintenance requests, employees are encouraged to submit an E-Request at the following link: National Service Call Center (NSCC) **or by dialing** 1-800-463-1850 for emergency requests**.**

For more information, please consult:

- Frequently asked questions about asbestos in Public Services and Procurement Canada buildings https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/biens-property/ami-asb/invamiantefaqs-asbestosinvfaqs-eng.html

- Canadian Centre for Occupational Health and Safety
  - Asbestos: https://www.ccohs.ca/oshanswers/chemicals/asbestos/whatis.html
  - Lead: https://www.ccohs.ca/oshanswers/chemicals/lead_construction.html
  - Silica: https://www.ccohs.ca/oshanswers/chemicals/chem_profiles/quartz_silica.html
- Government of Canada
  - Mercury and the environment

For PDP3 AWR inquiries please contact:
Yalowan Dossa
Communications Manager
E-mail: Yalowan.dossa@bgis.com
Phone: 343.571.4894